

Citoyenneté et appartenance territoriale des expatriés français

AUTEURE

Diane LE LUYER, IDEES (France)¹

RÉSUMÉ

L'expatriation des citoyens français est-elle un enjeu pour la France ? Dans la mondialisation, la présence française internationale que représentent les Français de l'étranger est-elle un atout pour la France ? Au contraire, dans un contexte de crise financière, l'émigration représente-t-elle un risque ? Ces questionnements couramment soulevés dans le débat public ont constitué le point de départ de cette réflexion. Identifiant les concepts de citoyenneté et d'appartenance territoriale comme cruciaux dans l'appréhension géographique de ce phénomène, cette première investigation s'appuie sur les données électorales enregistrées auprès des bureaux de vote consulaires à l'occasion des élections présidentielles françaises depuis 1995. Ces données offriront un éclairage statistique sur la question de la mobilisation citoyenne des expatriés français et permettront d'ouvrir la réflexion sur l'appartenance territoriale dans la mondialisation.

MOTS CLÉS

Expatriation, élections, citoyenneté, appartenance, territorialité

ABSTRACT

Is the expatriation of French citizens a challenge for France? In the context of globalization, does the international French presence that are French citizens abroad represent an asset for France? On the contrary, in a context of financial crisis, does migration represent a risk? These questions commonly raised in the public debate were the starting point of this work. Identifying the concepts of citizenship and territorial belonging as crucial in the geographical understanding of this phenomenon, this first investigation is based on electoral data recorded from the consular offices upon French presidential elections since 1995. These data will provide a statistical perspective about the issue of citizen mobilisation of French expatriates and will open the debate on the concept of territorial belonging in the context of globalization.

KEYWORDS

Expatriation, Elections, Citizenship, Belonging, Territoriality

INTRODUCTION

En 2014, 1,6 millions d'individus figurent au registre des Français résidant hors de France. Ce chiffre, répertorié tous les ans depuis 1961 par le ministère des Affaires étrangères est en constante augmentation. Les années 1990 marquent une accentuation de ce phénomène (DFAE, 2013) ; l'expatriation des Français s'accroît. Elle concerne une part de plus en plus importante de la population. Si les Français qui s'expatrient sont plus nombreux,

¹ Ce travail est l'objet d'une recherche en cours dans le cadre d'un doctorat de géographie sous la direction de Sophie de Ruffray, Clarisse Didelon Loiseau et Arnaud Brennetot (IDEES, universités de Rouen et du Havre).

leurs profils sont également plus variés. Par le lien qu'ils maintiennent, ils offrent à la France une représentation en dehors du territoire national.

Peu investi par les géographes, le double questionnement sur la citoyenneté et l'expatriation s'intègre ici dans une approche spatiale, en lien étroit avec le territoire, dimension essentielle de l'identité expatriée, et que nous envisagerons au pluriel et au singulier, selon des pratiques exclusives ou ubiquistes, selon diverses échelles, et en lien avec les représentations individuelles dont il est l'objet, suivant les particularités inhérentes à chaque type d'expatriation.

1. CITOYENNETÉ, APPARTENANCE : ENJEUX DE L'EXPATRIATION DES FRANÇAIS

Aujourd'hui interrogée et prise à parti au cœur du débat public, la question de l'expatriation est sujette à diverses interprétations. Risque ou opportunité, les différentes lectures faites de la mondialisation et des questions politiques et sociales offrent des éclairages changeants sur le sujet. Le vote des résidents à l'étranger, leur imposition fiscale, la remise en question de l'État qu'exprimerait leur mode de vie en font la cible d'instrumentalisations et stigmatisent parfois les désaccords partisans.

Le régime politique des Français de l'étranger leur permet de prendre part aux affaires nationales, comme l'ensemble des citoyens résidant sur le territoire. À différents échelons, par le biais de leurs représentants locaux, par leur double représentation parlementaire ou par le vote aux scrutins nationaux, les expatriés participent à la vie politique. Si le vote ne résume pas leur citoyenneté, ce droit qui leur est accordé traduit un désir d'ouverture de la République française au monde par le biais de ses ressortissants, un refus de les laisser se disperser, une volonté de fédérer la communauté de ces citoyens.

Cette communication présentera une approche de l'expatriation des Français par la voie électorale, afin de tester la pertinence des données disponibles dans l'approche du concept de citoyenneté appliqué aux expatriés. Après une présentation du système politique spécifique aux Français de l'étranger, nous nous focaliserons sur les données électorales enregistrées aux élections présidentielles de 1995 à 2012.

2. QUELLES SOURCES POUR MESURER L'EXPATRIATION ?

Depuis 1961, le ministère des Affaires étrangères enregistre par pays les effectifs des Français résidant à l'étranger. Ces données sur l'expatriation sont issues des inscriptions facultatives de ces citoyens et offrent un aperçu démographique de la question. Au-delà de la population inscrite, on estime qu'il existe un demi-million de Français non-inscrits résidant à l'étranger². Ces individus échappent à toute prise en compte de l'État français.

L'inscription consulaire est valable 5 ans, renouvelable autant que nécessaire. La radiation du registre lors du retour en France n'étant pas automatique, le compte de la population résidant à l'étranger en est rendu approximatif.

Par ailleurs, ce fichier des inscrits n'établit pas un compte des expatriés, autrement dit des individus ayant au sens littéral quitté la patrie. Il s'agit d'un registre des citoyens français demeurant à l'étranger, sans que ceux-ci n'aient forcément résidé sur le territoire

2 Ministère des Affaires étrangères, 2014 [www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-citoyens/inscription-consulaire-et/article/la-communauté-française-inscrite consulté le 28/01/2016].

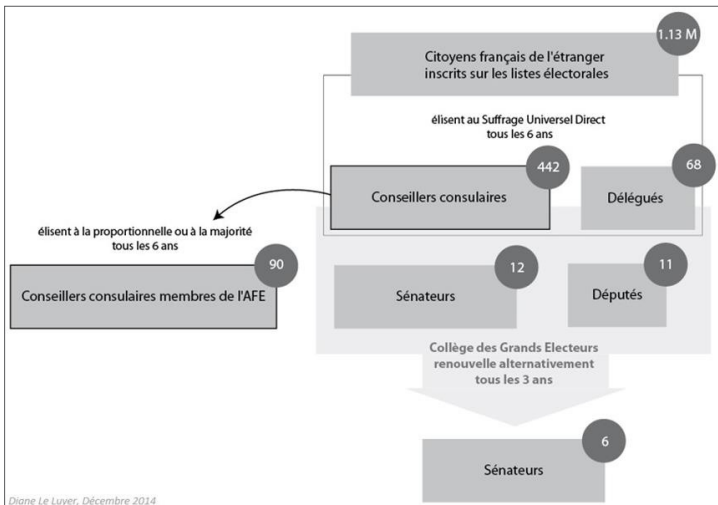
français auparavant. Quelle que soit leur motivation, nombreux sont les citoyens français dans ce cas, revendiquant par cette formalité administrative leur nationalité française et la citoyenneté qu'ils souhaitent exprimer.

L'étude de l'expatriation française peut également s'appuyer sur les données électorales, enregistrées à l'occasion des scrutins nationaux par les bureaux de vote à l'étranger.

3. LE SYSTÈME DE REPRÉSENTATION POLITIQUE DES EXPATRIÉS

Depuis 1948, les expatriés français bénéficient d'une représentation auprès de l'État, par le biais d'un organe consultatif – le Conseil supérieur des Français de l'étranger (CSFE), remplacé en 2004 par l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE) – composé d'un conseil où siègent des représentants élus dans chaque circonscription et faisant office de collège sénatorial, participant à la nomination de 12 sénateurs (Dufoux *et al.*, 2010). Les réformes successives ont jusqu'à présent contribué à la modernisation de ce système de représentation et à la multiplication des représentants en charge de cette population.

Figure 1. Système de représentation politique des expatriés français



La mise en place de cet organe parallèle de représentation politique (figure 1) semble traduire une tentative de valorisation de la population expatriée par le renforcement de son identité et de sa légitimité en tant qu'électorat français.

En 2008, la mise en place de 11 circonscriptions placées sous l'égide de 11 députés consacrés aux expatriés semble s'inscrire dans la poursuite d'un objectif politique visant à réaffirmer l'identité française de ces ressortissants et à stimuler leur implication dans les affaires nationales. Dans cette hypothèse, les mesures de modernisation de ce système de représentation viseraient au renforcement d'un sentiment d'appartenance multiple : à la communauté des citoyens français, à celle des Français de l'étranger et, par circonscription, à la communauté des citoyens français résidant dans le même pays.

4. LES CIRCONSCRIPTIONS FRANÇAISES DANS LE MONDE, UN ENJEU TERRITORIAL ET GÉOPOLITIQUE

La question de l'expatriation française évoque de façon particulièrement prégnante celle du territoire. Elle exprime la nécessité de repenser la territorialité dans un contexte de réseaux d'habitation étendus et de populations multi-situées.

Le fonctionnement de l'administration consulaire et de l'Assemblée des Français de l'étranger, d'une part, et celui des députés, d'autre part, s'appuient sur un système de découpage du monde en circonscriptions (au nombre de 12 relatives à l'Assemblée nationale, de 15 pour l'AFE et 130 concernant les conseils consulaires), convoquant l'ensemble des pays du monde et différents niveaux scalaires (Brennetot et Colange, 2009).

Le découpage du monde en circonscriptions, dans le but de faciliter l'administration de la population française établie en dehors du territoire national, participe d'une politique territoriale exclusive que l'on pourrait apparenter à un projet de territorialisation du monde à des fins de politique intérieure. Par l'invitation de ses populations expatriées à participer aux affaires métropolitaines, la France chercherait ainsi à mobiliser une manne électorale délocalisée et à affirmer malgré la distance son appartenance nationale, mais également à convoquer des éléments du monde et de la mondialisation dans les dynamiques nationales.

Par le possible renforcement d'une identité ou d'une appartenance liée à un territoire identifié, les populations françaises établies dans le monde seraient ainsi marquées par un ancrage territorial s'ajoutant parfois au lien d'ordre personnel que les individus sont susceptibles d'y ressentir. Cette relation particulière favorisée par l'Etat à l'égard du territoire étranger de résidence des Français expatriés répondrait ainsi de façon institutionnelle et politique à une territorialité spécifique, marquée par la délocalisation et l'internationalisation, partagée entre territoires de résidence et d'origine, et associée à différentes pratiques citoyennes, l'Etat français se plaçant ainsi en médiateur et en référent du rapport que chacun de ses ressortissants est susceptible d'entretenir au territoire étranger qui l'accueille (Berthomière, 2012).

En 2012, le refus opposé par le Canada à la tenue de tout scrutin étranger sur son sol, ainsi qu'à tout découpage électoral associé, souligne les implications géopolitiques de cette politique territoriale internationale.

La dimension identitaire de cette démarche, ainsi que la prise en compte des pratiques citoyennes liées à la fois aux sentiments d'appartenance, à la mobilité et à la multiplicité des ancrages s'intègre dans une approche en recomposition des territorialités, au prisme d'un certain type de migrations.

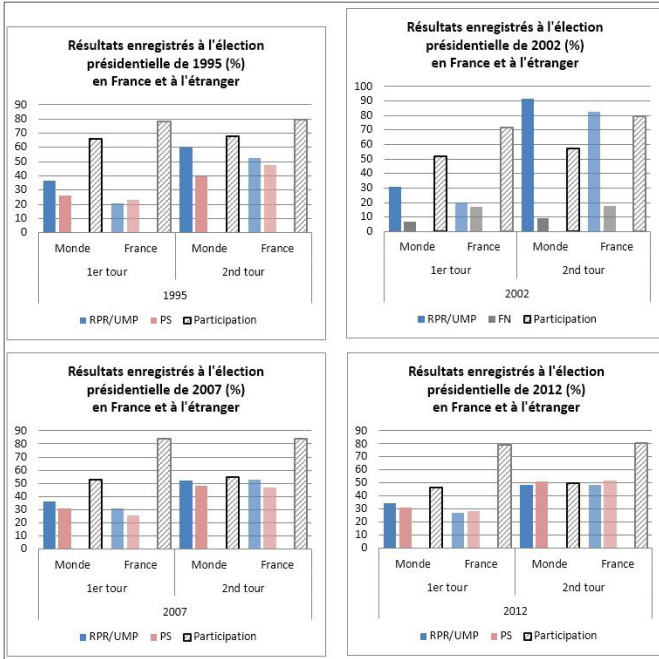
5. LA REPRÉSENTATION DES EXPATRIÉS À TRAVERS LES ÉLECTIONS

Le concept clé de citoyenneté sur lequel cette communication s'appuie a supposé une exploration des taux d'inscription et de participation électorales enregistrés à l'occasion des scrutins présidentiels de 1995 à 2012.

Cette tentative de mesure de la citoyenneté – entendue en son sens le plus étroit, par l'entrée purement électorale – s'appuie sur ces variables comme indicateurs de mobilisation

électorale, et les compare aux données enregistrées pour l'ensemble de la population française, dans le but de mesurer une éventuelle différenciation des comportements électoraux entre les populations.

Figure 2. Comparaison des données électorales à l'occasion des scrutins présidentiels

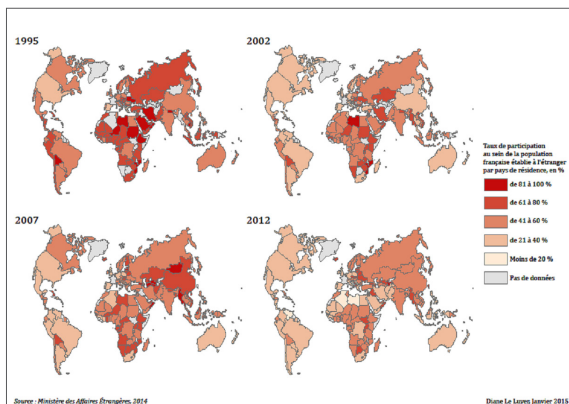


L'exploitation de ces données met en valeur une légère baisse de la participation des Français de l'étranger aux élections présidentielles (environ 20 points de pourcentage de moins au premier tour entre 1995 et 2012), et un taux toujours inférieur à celui enregistré en métropole. Il semblerait également que les rapports entre les deux principales formations politiques françaises se soient resserrés, allant jusqu'à s'inverser. Enfin, les tendances auprès des deux populations semblent avoir été presque identiques aux seconds tours des élections de 2007 et de 2012.

Par la voie du vote, la population expatriée n'exprime apparemment plus autant de spécificités qu'auparavant. Cela pourrait être signe d'une démocratisation ou d'une généralisation de l'expatriation à diverses tranches de la population française. L'aplanissement des clivages politiques au sein de l'électorat de l'étranger et sa standardisation au modèle métropolitain pourrait être le signe d'une diversification des profils sociaux au sein de cette population.

La figure 3 donne un aperçu des données de participation par pays, permettant une approche plus fine des phénomènes observés.

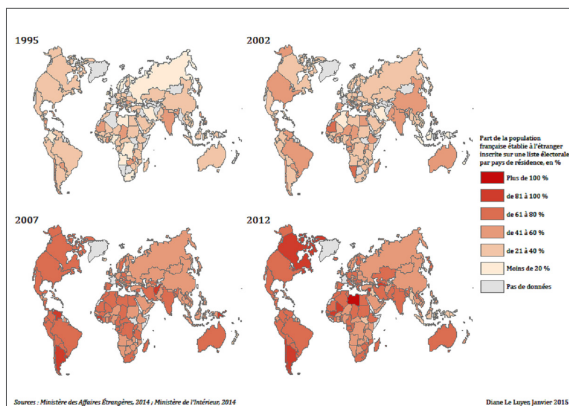
Figure 3. Évolution de la participation des Français de l'étranger au premier tour de l'élection présidentielle



L'évolution de la participation électorale des Français de l'étranger depuis 1995 met en valeur des phénomènes observables par zones, qui semblent pérennes sur la période étudiée. Dans l'ensemble, au premier tour des scrutins présidentiels, les Français établis en Amérique semblent voter en moins grandes proportions que ceux établis en Afrique et en Asie.

Il semble également qu'en plus d'une diminution du taux de participation on puisse constater un équilibrage des disparités entre les différentes populations d'expatriés, les clivages est-ouest que l'on observe en 1995 s'étant adoucis au fil du temps.

Figure 4. Évolution des taux d'inscription électorale des Français de l'étranger



Premier acte électoral avant le vote en lui-même, l'inscription sur les listes électorales consulaires traduit une volonté de prendre part à la vie politique, et ce indépendamment des adhésions idéologiques de chacun au projet d'un quelconque parti politique.

La figure 4 rend compte d'une nette augmentation de la part de la population française de l'étranger inscrite sur les listes électorales, dans son ensemble.

Le croisement de ces jeux de données offre à observer des tendances contradictoires selon certains États et pourrait permettre de nuancer les scores enregistrés par les partis politiques. Les forts taux de participation devant obligatoirement tenir compte des taux d'inscription aux listes électorales, une faible population inscrite pouvant enregistrer une forte participation électorale et, par ailleurs, donner l'impression d'un large avantage à un parti politique.

À l'inverse, certains pays comme Israël enregistrent de très forts taux d'inscription, des taux de participation pouvant être très faibles et des clivages partisans très forts. Le pays enregistrait en 2012 un taux d'inscription de près de 89 %, et en revanche un taux de participation porté à 13 % de la population consulaire. Le score de près de 93 % des voix au second tour pour Nicolas Sarkozy semble alors à nuancer.

Les différences importantes entre les taux d'inscription et de participation semblent traduire une double tendance : d'une part l'accroissement d'une volonté d'appartenance à la France et d'autre part un probable décalage entre le jeu politique français et la vie des citoyens résidant hors du territoire national. L'évolution des taux d'inscription aux listes électorales consulaires semble traduire un renforcement du sentiment citoyen à l'égard de la France de la part de ses expatriés, une volonté de conserver un lien symbolique, d'agir dans les problématiques nationales, néanmoins plus par l'intention de vote que par le vote en lui-même.

PERSPECTIVES ET CONCLUSION

Ces données statistiques offrent une lecture du phénomène à l'échelon national, selon des indicateurs objectifs et statistiquement mesurables. S'il est possible de savoir combien d'inscrits compte chaque pays du monde, il est en revanche impossible sur cette base de travailler à des échelons infra-nationaux. C'est pourtant à ces niveaux-là que l'analyse spatiale des phénomènes citoyens et identitaires s'opérant au sein des communautés d'expatriés comportera un intérêt. Toujours au plan électoral, il est probable que les votes exprimés à l'occasion des scrutins par circonscription relèvent de dynamiques citoyennes et de mobilisations électorales différentes. Ces scrutins exclusivement dédiés à la population française de l'étranger seraient susceptibles de susciter une adhésion particulière en raison de l'appartenance qu'ils entendent incarner.

Les questions géographiques se rapportant à la population française résidant hors de France soulèvent des problématiques d'ordre territorial, tant du point de vue institutionnel, par les mesures mises en place par l'État français, que sur le plan individuel, par la territorialité complexe des citoyens français expatriés (Lajarge, 2011).

L'ancrage mondial de ce sujet d'étude est enrichi de la dimension nationale du phénomène. En envisageant la population expatriée dans sa globalité, dans son hétérogénéité, en souhaitant aborder les différents types d'appartenance, de rapports identitaires et territoriaux qu'elle est susceptible d'entretenir à la France, l'enjeu de cette problématique réside dans l'approche d'un phénomène national se réalisant à l'échelle mondiale, et revient à interroger la place de la France dans le monde.

RÉFÉRENCES

Berthomière W., 2012, « "A French What?" : à la recherche d'une diaspora française. Premiers éléments d'enquête au sein de l'espace Internet », *e-Diasporas Atlas* (projet initié et coordonné par D. Diminescu).
Brennetot A., Colange C., 2009, « L'expatriation française, un enjeu géopolitique émergent », *M@ppemonde*, n° 95.

Direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire (DFAE), 2013, *Rapport du directeur des Français de l'étranger et des étrangers en France*, Paris, ministère des Affaires étrangères.

Dufoix S., Guerassimoff C., de Tinguy A., 2010, *Loin des yeux, près du cœur*, collection « Académique », Paris, Presses de Sciences Po.

Lajarge R., 2011, « Le développement territorial, ou comment satisfaire le besoin grandissant de territorialités multiples », *Proceedings du 1^{er} colloque du CIST Fonder les sciences du territoire*, 23-25 novembre 2011, 233-236 [www.gis-cist.fr/portfolio/cist2011-proceedings consulté le 01/02/2016].

L'AUTEURE

Diane Le Luyer

IDEES

Université de Rouen

diane.le-luyer@univ-rouen.fr